



Portail sur ancien pilliers

Par **Flo76400**, le **19/01/2017 à 12:35**

Bonjour, rnVoici ma situation, j'ai acheté un ancien presbytere de 1789, avec 2 magnifique pilliers en brique et silex à l'entrée (probablement de la même époque). Je souhaiterais pouvoir installer un portail, cependant mon maire me dit que je doit respecter un retrait de 5 mètre par rapport à la route. Est ce que cette loi sapplique aussi dans ce cas de figure? Sur des piliers déjà existant...rnMerci de vos réponses...et bonne journée

Par **Flo76400**, le **19/01/2017 à 12:52**

Merci de votre reponse